

# Sommaire

<b>Partie 1 : les sous-couches isolantes sous carrelage . . . 7</b>	<b>Partie 2 : Pose collée de carrelage en travaux neufs . . . 29</b>
<b>Chapitre 1 : Domaine d'application . . . . . 9</b>	<b>Chapitre 1 : Domaine d'application . . . . . 31</b>
<b>Chapitre 2 : Support . . . . . 11</b>	<b>Chapitre 2 : Classification performancielle et certification des colles à carrelage . . . . . 33</b>
1. Âge du support . . . . . 11	1. Objectif de la classification des colles à carrelage . . . . . 33
2. État de surface . . . . . 11	2. Classification performancielle des colles à carrelage . . . . . 34
3. Préparation du support . . . . . 11	3. Intérêt de la certification QB 11 du CSTB . . . . . 34
4. Interposition d'un film . . . . . 12	<b>Chapitre 3 : Prescriptions communes au NF DTU 52.2 de pose collée de carrelage . . . . . 35</b>
<b>Chapitre 3 : Sous-couches isolantes . . . . . 13</b>	1. Formats et caractéristiques des éléments de revêtements . . . . . 35
1. Critères de choix . . . . . 13	2. Simple encollage . . . . . 35
2. Superposition de 2 sous-couches . . . . . 14	3. Double encollage . . . . . 36
3. Sous-couches isolantes en panneaux . . . . . 15	4. Aspect final du revêtement . . . . . 36
4. Sous-couches isolantes en rouleaux . . . . . 16	5. Tolérances de planéité de l'ouvrage fini . . . . . 36
<b>Chapitre 4 : Chape ou dalle sur sous-couche isolante en vue d'une pose collée de revêtement . . . . . 17</b>	6. Étanchéité . . . . . 36
1. Épaisseur de la chape ou de la dalle . . . . . 17	<b>Chapitre 4 : Murs intérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-1 et P1-1-4 . . . . . 37</b>
2. Dosage de la chape ou de la dalle . . . . . 18	1. Tolérances de planéité . . . . . 37
<b>Chapitre 5 : Pose scellée directe ou indirecte sur sous-couche isolante . . . . . 19</b>	2. Exposition à l'eau du local . . . . . 38
1. Épaisseur du mortier de scellement . . . . . 19	3. Locaux secs ou faiblement humides (EA) . . . . . 40
2. Dosage du mortier de scellement . . . . . 20	4. Locaux moyennement humides (EB) . . . . . 41
<b>Chapitre 6 : Joints . . . . . 21</b>	5. Locaux EB+ privés, hors des zones d'emprise de la douche et de la baignoire . . . . . 42
1. Désolidarisation périphérique . . . . . 21	6. Locaux EB+ privés, dans les zones d'emprise de la douche et de la baignoire . . . . . 43
2. Joints de dilatation et de fractionnement . . . . . 22	7. Locaux EB+ collectifs . . . . . 44
<b>Chapitre 7 : Tolérance et délai de livraison . . . . . 23</b>	8. Locaux EC . . . . . 45
1. Tolérance de l'ouvrage . . . . . 23	9. Locaux EB+ privés . . . . . 46
2. Délais de mise en service . . . . . 24	10. Cas des supports S5 – S11 – S12 – S13 en locaux EB+ privés . . . . . 47
<b>Chapitre 8 : Plinthes et cloisons . . . . . 25</b>	11. Cas du support S7 en locaux EB+ privés . . . . . 48
1. Pose de plinthes . . . . . 25	12. Cas du support S7 en locaux EB+ collectifs . . . . . 49
2. Cloisons de distribution légères . . . . . 25	13. Cas des supports S12 et S13 en locaux EB+ collectifs et locaux EC . . . . . 50
<b>Chapitre 9 : Réglementation acoustique . . . . . 27</b>	14. Mode d'encollage . . . . . 51
1. Réglementation sur l'ouvrage fini (isolation aux bruits de choc) . . . . . 27	
2. Acoustique et réhabilitation . . . . . 28	

<b>Chapitre 5 : Murs extérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-2</b> .....	53	<b>Chapitre 5 : Mortier de scellement</b> .....	81
1. Tolérances de planéité .....	53	1. Carreaux céramiques et produits verriers .....	82
2. Revêtements exclus .....	53	2. Carreaux à liant ciment et dalles en béton .....	83
3. Coloris des carreaux .....	53	3. Pierres naturelles .....	83
4. Choix des mortiers-colles et des revêtements .....	54	<b>Chapitre 6 : Mode de pose</b> .....	85
5. Les consommations minimales de mortier-colle .....	54	1. Définitions .....	85
6. Pose des carreaux .....	55	2. Barbotinage/poudrage .....	85
7. Points singuliers .....	55	<b>Chapitre 7 : Pose sur étanchéité</b> .....	87
8. Joints de fractionnement et de dilatation .....	56	1. Ouvrages étanchés par un SEL .....	87
9. Ouverture du béton banché .....	57	2. Ouvrages sur étanchéité traditionnelle .....	87
10. Délais de séchage du support avant collage .....	57	<b>Chapitre 8 : Joints</b> .....	89
11. Largeur des joints entre éléments de revêtement .....	58	1. Joints entre éléments de revêtement .....	89
<b>Chapitre 6 : Sols intérieurs et extérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-3</b> .....	59	2. Joints de fractionnement .....	89
1. Carreaux céramiques en sols extérieurs .....	59	3. Joints périphériques .....	90
2. Format des carreaux en sols .....	59	4. Joints de dilatation du gros œuvre .....	91
3. Caractéristiques des pierres naturelles .....	60	<b>Chapitre 9 : Aspect final - Tolérances</b> .....	93
4. Choix des mortiers-colles en local P3 au plus .....	61	1. Aspect final .....	93
5. Tolérances de planéité .....	62	2. Tolérances .....	93
6. Pente .....	62	<b>Chapitre 10 : Détails de mise en service et entretien</b> .....	95
7. Âge du support .....	62	1. Délais de mise en service .....	95
8. Mode d'encollage .....	63	2. Entretien .....	96
9. Largeur des joints entre éléments de revêtement .....	64	<b>Chapitre 11 : Points singuliers en sols extérieur</b> .....	97
10. Joint de dilatation de fractionnement et périphérique .....	64	1. Sols extérieurs sur terre-plein .....	97
11. Consommation minimale de mortier-colle en kg de poudre par m <sup>2</sup> .....	65	2. Balcons et loggias non étanchés .....	97
12. Sols chauffants .....	66	<b>Réglementation, normes et autres documents de référence</b> .....	<b>99</b>
13. Délais de mise en service .....	66	<b>Chapitre 1 : Les sous-couches isolantes sous carrelage</b> ...	101
<b>Partie 3 : Revêtements de sol scellés en intérieur et extérieur</b> .....	<b>67</b>	1. Textes législatifs et réglementaires .....	101
<b>Chapitre 1 : Domaine d'application du guide</b> .....	69	2. DTU - Normes de mise en œuvre .....	102
<b>Chapitre 2 : Définition des locaux</b> .....	71	3. Normes de produits .....	103
1. Sols intérieurs .....	71	4. Autres documents de référence .....	103
2. Sols extérieurs .....	71	<b>Chapitre 2 : Pose collée de carrelage en travaux neufs</b> ..	105
<b>Chapitre 3 : Support</b> .....	73	1. DTU – normes de mise en œuvre .....	105
1. Support admissible .....	73	2. Cahiers de prescriptions techniques .....	106
2. Planéité .....	74	3. Normes .....	106
3. Ravaillage .....	74	4. Autres documents de référence .....	106
4. Désolidarisation du support .....	75	<b>Chapitre 3 : Revêtements de sol scellés en intérieur et extérieur</b> .....	107
5. Support en pente .....	75	1. DTU - Normes de mise en œuvre .....	107
<b>Chapitre 4 : Éléments de revêtement</b> .....	77	2. Normes .....	107
1. Formats .....	77	3. Autres documents de référence .....	108
2. Caractéristiques .....	78	<b>Glossaire</b> .....	<b>109</b>

# Chapitre 2 : Support

## 1. Âge du support

Selon le type de support, un délai doit être observé avant d'appliquer la sous-couche isolante.

Tableau 1 : Délai d'application de la sous-couche isolante

Supports	Âge minimal du support
Dallage sur terre-plein conforme au DTU 13.3	2 semaines
Plancher dalle avec continuité sur appuis : – dalle pleine en BA coulée <i>in situ</i> – dalle pleine coulée sur prédalles en BA – dalle pleine coulée sur prédalles en BP	1 mois
Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants avec continuité sur appuis	1 mois
Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborante rapportée en BA, avec continuité sur appuis	1 mois
Plancher nervuré à poutrelles en BA ou BP et entrevous à entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée en œuvre	1 mois
Ravoirages sur support ci-dessus	Se reporter à l'âge minimum du support + 24 h de séchage pour le ravaillage

## 2. État de surface

### 2.1. Planéité et état de surface du support

État de surface d'un béton surfacé à parement soigné :

- tolérances de planéité :
  - 7 mm maximum sous la règle de 2 m pour des sous-couches acoustiques minces de moins de 5 mm d'épaisseur ;
  - 3 mm maximum sous la règle de 2 m et 2 mm maximum sous la règle de 0,20 m pour des sous-couches isolantes d'épaisseur supérieure ou égale à 5 mm et/ou en cas de superposition de sous-couches ;
- aspect de surface fin et régulier.

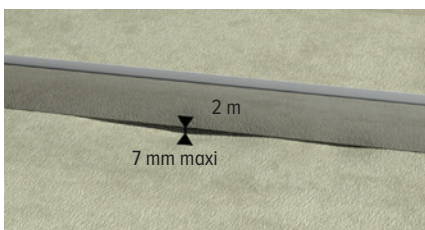


Figure 2 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 2 m pour des sous-couches acoustiques minces de moins de 5 mm d'épaisseur

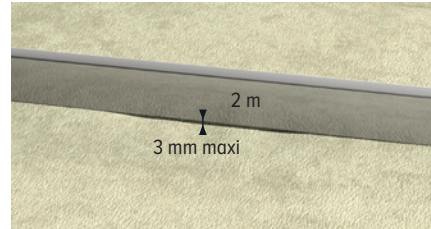


Figure 3 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 2 m pour des sous-couches isolantes d'épaisseur supérieure ou égale à 5 mm

L'exigence de 3 mm sous la règle de 2 m nécessite la mise en œuvre d'un enduit de sol ou d'un ravaillage.

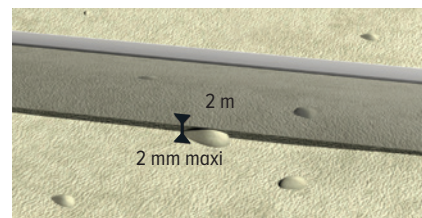


Figure 4 : Aspect de surface et tolérance de planéité sous la règle de 0,20 m

### 2.2. Propreté du support

Le support doit être exempt de dépôts, déchets, pellicule de plâtre ou autres matériaux provenant des différents corps d'état.

#### ATTENTION

Support présentant des irrégularités de surface : dans le cas d'une sous-couche acoustique mince, un simple gravillon de 5 mm peut provoquer une perte d'efficacité de 3 dB.

## 3. Préparation du support

### 3.1. Enduits de préparation de sol

Les enduits de sols QB 11-02 permettent un rattrapage du support de 1 à 10 mm (voir CPT 3634 : Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Travaux neufs).

### 3.2. Ravaillage

Ouvrage réalisé :

- soit en sable stabilisé.  
Lit de sable de classe 0/4 mm de 4 cm d'épaisseur maximum stabilisé par 100 kg minimum de liant hydraulique par mètre cube de sable sec ;

# Chapitre 3 : Prescriptions communes au NF DTU 52.2 de pose collée de carrelage

## 1. Formats et caractéristiques des éléments de revêtements

### NF DTU 52.2

P1-1-1 Cahier des clauses techniques types pour les murs intérieurs

P1-1-2 Cahier des clauses techniques types pour les murs extérieurs

P1-1-3 Cahier des clauses techniques types pour les sols intérieurs et extérieurs

P1-1-4 Cahier des clauses techniques types pour les systèmes de protection à l'eau sous carrelage

Tableau 3 : Exemples de formats des éléments de revêtements selon surface

Surface maximale (en cm <sup>2</sup> )	Exemple de format carré (en cm x cm)	Exemple de format rectangulaire (en cm x cm)
50	7 x 7	5 x 10
120	11 x 11	7,5 x 15
300	17 x 17	15 x 20
500	22 x 22	20 x 25
1 200	33 x 33	30 x 40
2 200	45 x 45	33 x 60
3 600	60 x 60	40 x 90
10 000	100 x 100	60 x 120

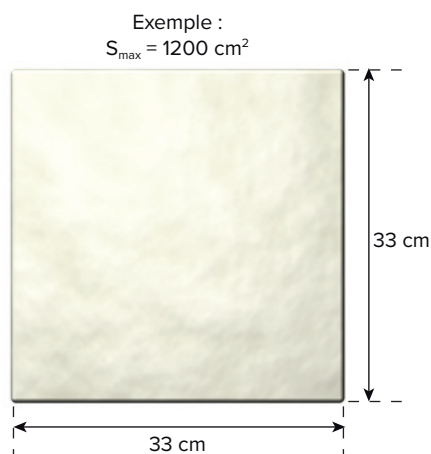


Figure 6 : Exemple de format de carreau

### ATTENTION

Dans le CGM et dans chaque CCT est indiquée la surface maximale de l'élément de revêtement en fonction de l'ouvrage, du matériau (carreau céramique, pierre), de l'exposition (intérieur, extérieur).

Les carreaux doivent répondre aux spécificités de la norme NF EN 14411.

Pour la pose au sol, la marque QB UPEC permet d'assurer les performances du carreau en fonction de la destination du local ainsi que des tolérances dimensionnelles améliorées par rapport à la norme NF EN 14411.

Pour la pose au mur, la marque QB WallPEC permet d'assurer les performances du carreau en fonction de la destination du local ainsi que des tolérances dimensionnelles améliorées par rapport à la norme NF EN 14411.

## 2. Simple encollage

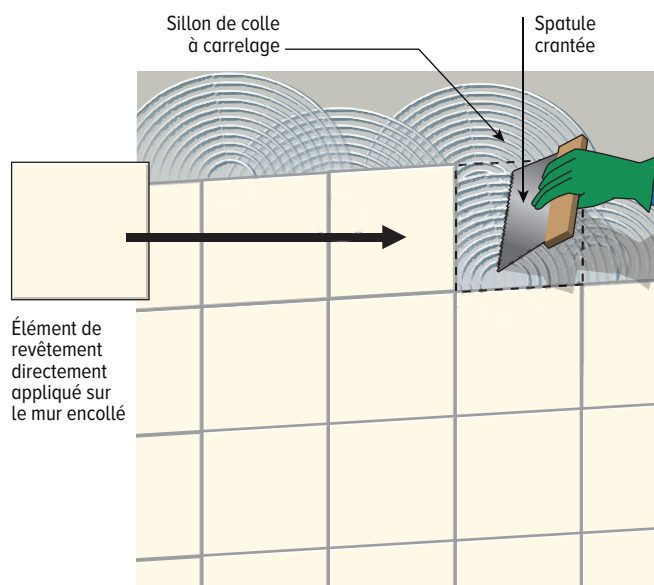


Figure 7 : Simple encollage

# Chapitre 5 : Murs extérieurs - Prescriptions particulières au NF DTU 52.2 P1-1-2

## 1. Tolérances de planéité

### 1.1. Tolérances des supports

Les supports admissibles sont les suivants :

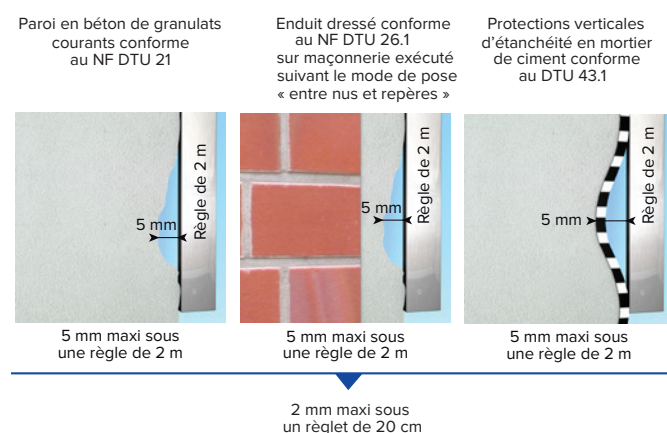


Figure 37 : Tolérances de planéité des supports

### 1.2. Tolérances sur l'ouvrage fini

Planéité : les tolérances du revêtement fini sont identiques à celles du support augmentées de la tolérance de l'élément de revêtement.

Le désaffleurement est l'écart entre les rives de 2 éléments adjacents mesuré perpendiculairement au plan de collage. Il est dû aux tolérances du support et de fabrication des éléments. Le désaffleurement admissible est inférieur ou égal au tiers de la largeur du joint entre éléments de revêtement augmentée de la tolérance de l'élément de revêtement.

## 2. Revêtements exclus

Les éléments de revêtements collés sur trame papier, côté face de pose, sont exclus.

### OBSERVATION

En fonction de leur emplacement, les carreaux de coloris foncé peuvent être exclus (voir figure 39).

## 3. Coloris des carreaux

Les coloris des carreaux se caractérisent par leur coefficient.

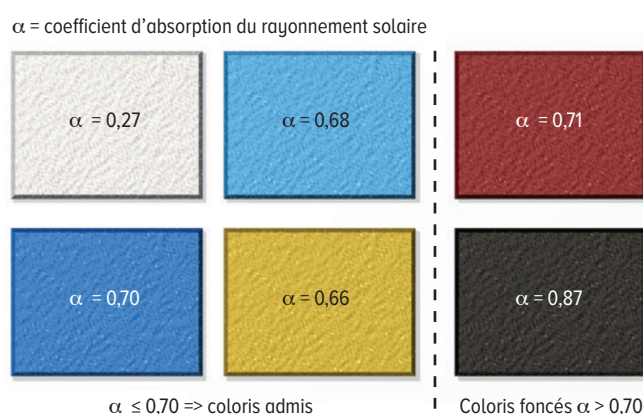


Figure 38 : Caractéristiques des coloris des carreaux

Les éléments de revêtements de coloris foncés sont ceux dont le coefficient d'absorption du rayonnement solaire  $\alpha$  est supérieur à 0,7.

Valeur limite portée à 0,9 pour les plaquettes de terre cuite.

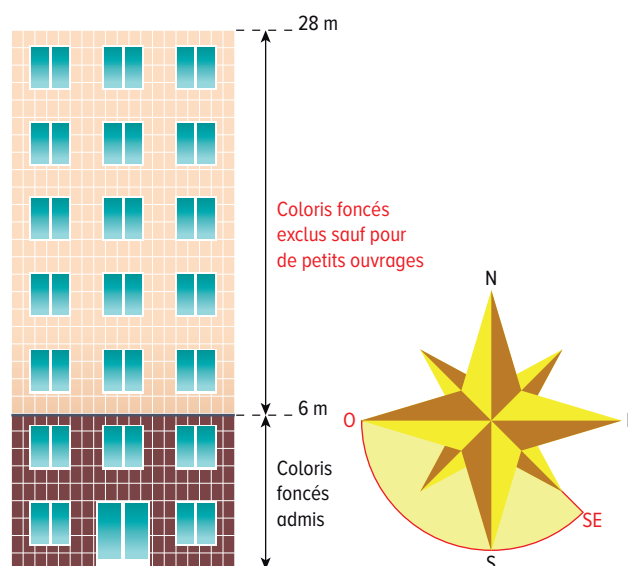


Figure 39 : Choix de coloris pour façades exposées sud-est à ouest

### ATTENTION

Les coloris indiqués ci-avant ne sont donnés qu'à titre indicatif.  
Demander le PV d'essai du fabricant de carreaux.

## 11. Consommation minimale de mortier-colle en kg de poudre par m<sup>2</sup>

### 11.1. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de carreaux céramiques et de produits verriers

Tableau 15 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de carreaux céramiques et de produits verriers

Surface S des carreaux (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200		1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 10 000
Absorption en eau (%)	E ≤ 0,5 et E > 0,5			E ≤ 0,5	E > 0,5	E ≤ 0,5 et E > 0,5		E ≤ 0,5 et E > 0,5
Sol intérieur	1,5	3,5	4,5	6	4,5	7	8	8
Sol extérieur	1,5	5	6	7		8		

Simple encollage
  Double encollage
  Pose collée non admise

Note : La surface maximale des pâtes de verre et émaux de Briare est limitée à 300 cm<sup>2</sup>

### 11.2. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de pierre naturelle

Tableau 16 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle à consistance normale : pose de pierre naturelle

Surface S des pierres naturelles (cm <sup>2</sup> )	S ≤ 50	50 < S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200		1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600
Porosité ouverte % (NF EN 1936)	≤ 2 et > 2			≤ 2	> 2	≤ 2 et > 2	
Sol intérieur	1,5	3,5	4,5	6	4,5	7	8
Sol extérieur	1,5	5	6	7		8	9

Simple encollage
  Double encollage

### 11.3. Mode d'encollage et consommation de mortier-colle fluide : pose de carreaux céramiques

Tableau 17 : Mode d'encollage et consommation de mortier-colle fluide : pose de carreaux céramiques

Surface des carreaux (cm <sup>2</sup> )	120 ≤ S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600	3 600 < S ≤ 10 000
Sol intérieur	5	6	8	8
Sol extérieur	6	7		

Simple encollage
  Double encollage
  Pose collée non admise

# Chapitre 3 : Support

## 1. Support admissible

NF DTU 52.1 (norme NF P61-202)

Les supports admissibles et leur âge minimal dépendent de la sollicitation du local.

### 1.1. Locaux P2, P3 et P4 au plus

Tableau 2 : Support admissibles pour les locaux P2, P3 et P4 au plus

	Supports admissibles		Âge minimal du support considéré	
			Pose désolidarisé	Pose adhérente
Support structurel	Dallage sur terre-plein		2 semaines	1 mois Dallage armé uniquement (NF DTU 13.3)
	Plancher dalle : – dalle pleine en BA coulée <i>in situ</i> – dalle pleine coulée sur prédalles en BA – dalle pleine coulée sur prédalles en BP		1 mois	6 mois
	Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants		1 mois	6 mois
	Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborante rapportée en BA		1 mois	6 mois
	Plancher nervuré à poutrelles et entrevous à poutrelles en BA ou BP : à entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée en œuvre		1 mois	6 mois
	Support non structurel	Couche d'enrobage de planchers chauffants (NF DTU 65.14)	Type A <sup>(1)</sup>	2 semaines
Type C <sup>(1)</sup>			2 semaines	Sans objet
Couche d'enrobage de planchers chauffants conforme au NF DTU 65-14 P2		2 semaines	Après la procédure de mise en chauffe	
Couche d'enrobage conforme au NF DTU 65.7		3 semaines	Après la procédure de mise en chauffe	
Protection lourde sur l'étanchéité		Sans objet	2 semaines	
Formes de pente ou ravoirages sur support ci-dessus		24 heures <sup>(2)</sup>	24 heures <sup>(2)</sup>	
1. Locaux intérieurs à faibles sollicitations P3 ou plus. 2. Délai auquel il faut ajouter l'âge minimum du support structurel				

### ATTENTION

La pose scellée directe sur planchers rayonnants électriques (PRE) en maison individuelle n'est pas visée dans le présent document. Elle est définie par le Cahier du CSTB n° 3606\_V3.

### 1.2. Locaux P4S

Tableau 3 : Supports admissibles pour les locaux P4S

	Supports admissibles		Âge minimal du support considéré	
			Pose désolidarisé	Pose adhérente
Support structurel	Dallage sur terre-plein		2 semaines	1 mois Dallage armé uniquement (NF DTU 13.3)
	Plancher dalle : – dalle pleine en BA coulée <i>in situ</i> – dalle pleine coulée sur prédalles en BA – dalle pleine coulée sur prédalles en BP		2 mois	6 mois
	Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants		2 mois	6 mois
	Plancher constitué de dalles alvéolées en BP ou BA avec dalle collaborante rapportée en BA		2 mois	6 mois
	Plancher nervuré à poutrelles et entrevous à poutrelles en BA ou BP : à entrevous de coffrage avec dalle de répartition complète coulée en œuvre		2 mois	6 mois
	Support non structurel	Couche d'enrobage de plancher chauffant conforme au NF DTU 65.14 P2		2 semaines
Couche d'enrobage conforme au NF DTU 65.7		3 semaines	Après la procédure de mise en chauffe	
Protection lourde sur étanchéité		Sans objet	2 semaines	
Formes de pente ou ravoirages sur support ci-dessus		24 heures <sup>(1)</sup>	24 heures <sup>(1)</sup>	
1. Délai auquel il faut ajouter l'âge minimum du support structurel				

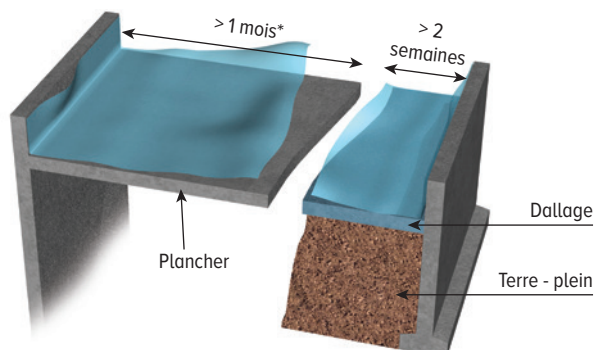
### ATTENTION

Seuls les locaux dont les caractéristiques de roulage ne dépassent pas celles indiquées dans le tableau 1 du chapitre 1 sont visés.

## 2. Planéité

Les tolérances de planéité dépendent du type de pose.

### 2.1. Pose scellée désolidarisée



\* Délai de 2 mois sur plancher en locaux P4S

Figure 1 : Vue en coupe, pose scellée désolidarisée

En vue d'une pose scellée désolidarisée (sur film de polyéthylène par exemple), les tolérances maximales admissibles de planéité du support sont au plus de :

- 7 mm sous la règle de 2 m ;
- 2 mm sous la règle de 0,20 m.

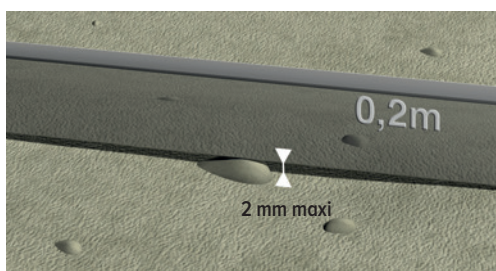
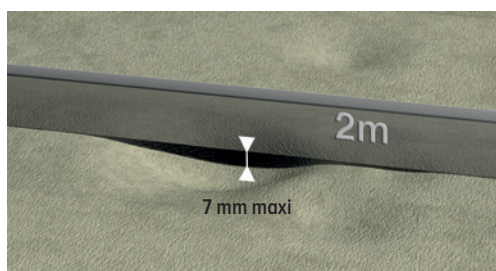


Figure 2 : Tolérances maximales admissibles de planéité du support en vue d'une pose scellée désolidarisée

### 2.2. Pose scellée adhérente

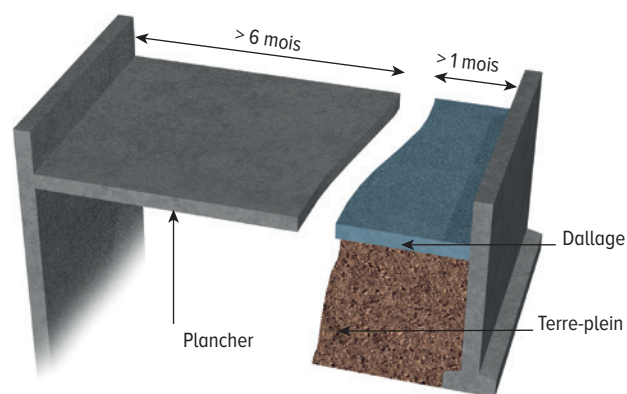


Figure 3 : Vue en coupe, pose scellée adhérente

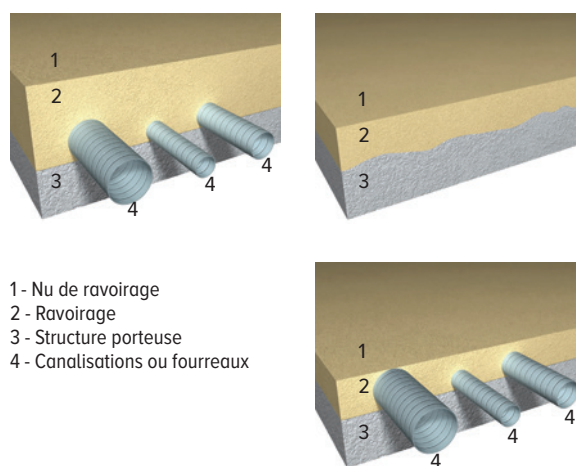
En vue d'une pose scellée adhérente, la planéité du support doit être conforme à son DTU ou à son Avis Technique ou à ses règles professionnelles.

La tolérance de planéité maximale admissible du support est de 15 mm sous la règle de 2 m.

## 3. Ravoilage

Dans le cas où le support présente des anomalies (planimétrie, cote de niveau, canalisations apparentes, etc.), un ouvrage intermédiaire est nécessaire pour obtenir un support plan.

Si des canalisations ou fourreaux passent sur le support, ils doivent être incorporés dans un ravoilage. Le ravoilage assure uniquement le transfert vertical des charges.



- 1 - Nu de ravoilage
- 2 - Ravoilage
- 3 - Structure porteuse
- 4 - Canalisations ou fourreaux

Figure 4 : Ravoilage et présence de canalisations ou fourreaux



Lorsque le carrelage se poursuit d'une pièce à l'autre :

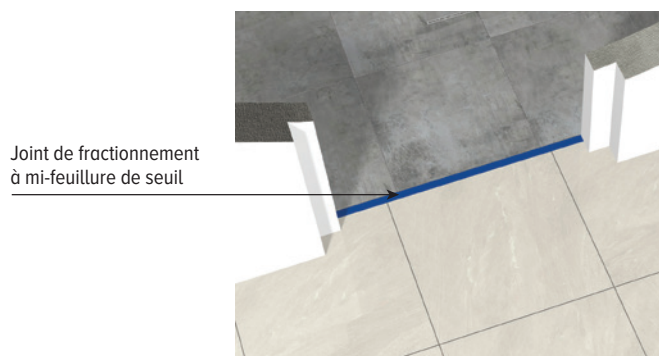


Figure 14 : Fractionnement sur seuil

### OBSERVATION

Ce fractionnement sur seuil n'est pas nécessaire pour les pièces de très petites surfaces (exemple : groupes sanitaires).

## 2.1. Sol intérieur

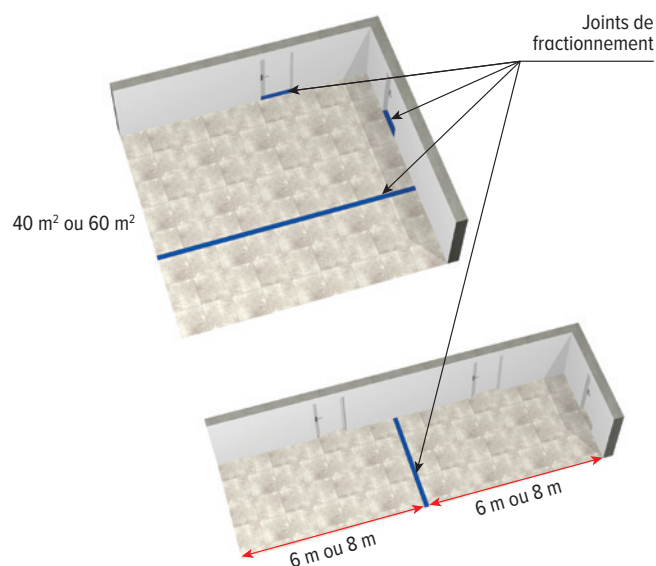


Figure 15 : Joint de fractionnement sur sol intérieur

En pose scellée adhérente :

- tous les 60 m<sup>2</sup> ;
- tous les 8 m linéaires.

Sur protection d'étanchéité, poursuivre le fractionnement de cette protection dans la totalité de l'épaisseur du carrelage et celle du mortier de scellement.

En pose scellée désolidarisée ou sur sous-couche isolante :

- tous les 40 m<sup>2</sup> ;
- tous les 6 m linéaires.

## 2.2. Sol extérieur

Pose scellée adhérente (sur protection lourde) :

Sur protection d'étanchéité, poursuivre le fractionnement de cette protection dans la totalité de l'épaisseur du carrelage plus celle du mortier de scellement, soit tous les 4 m maxi par des joints de 1 à 2 cm en limitant les surfaces à 10 m<sup>2</sup>.

En pose scellée désolidarisée (ayant une fonction drainante) :

- tous les 20 m<sup>2</sup> ;
- tous les 5 m linéaires.

La pose scellée en extérieur sur étanchéité SEL n'est pas visée.

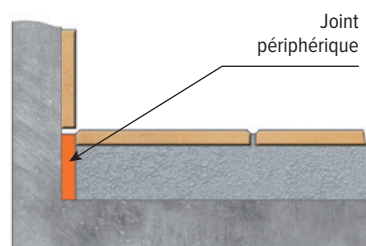
## 3. Joints périphériques

Le joint périphérique concerne la forme éventuelle, le mortier de pose et le carrelage.

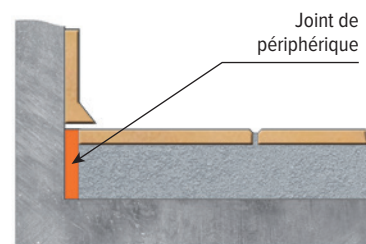
À défaut d'un relevé en matériau compressible, non pulvérulent et imputrescible, le joint périphérique peut être laissé vide (débarassé de tout dépôt, déchet, mortier ou plâtre).

Il se situe entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales (cloisons, murs, poteaux).

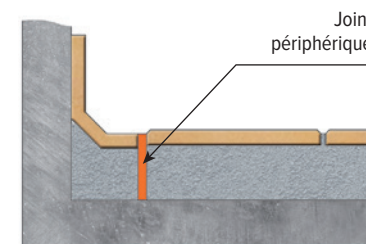
Trois types de plinthes peuvent être utilisés :



Plinthe droite



Plinthe à recouvrement



Plinthe à gorge

Figure 16 : Trois types de plinthes

# Chapitre 10 : Détails de mise en service et entretien

## 1. Délais de mise en service

Tableau 17 : Délais de mise en service selon destination

		Nombre de jours après la pose du revêtement															
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Locaux intérieurs et extérieurs à faibles sollicitations	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus)	■	■	■				■									
	Mise en service normale				■	■					■						
Pose intérieure flottante	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus)	■	■	■	■	■											
	Mise en service normale						■	■									
Locaux intérieurs et extérieurs à sollicitations modérées et à fortes sollicitations	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus), zone après zone	■	■	■	■	■	■	■	■	■							
	Circulation lourde de chantier ou mise en service normale zone après zone	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

■ Interdiction de circulation  
■ 1. En période froide ou dans le cas d'utilisation de ciment à maçonner, délai de 3 jours au lieu de 2 jours.  
■ 2. Dans le cas d'utilisation de chaux hydrauliques, délai de 7 jours au lieu de 2 jours.  
■ 3. Dans le cas d'utilisation de chaux hydrauliques, délai de 10 jours au lieu de 5 jours.

Locaux à faibles sollicitations



Après 2 jours - Piéton



Après 5 jours - Service normal

Figure 24 : Délais de mise en service pour locaux P2 et P3

# Chapitre 11 : Points singuliers en sols extérieurs

## 1. Sols extérieurs sur terre-plein

### 1.1. Décrochement du terrain naturel

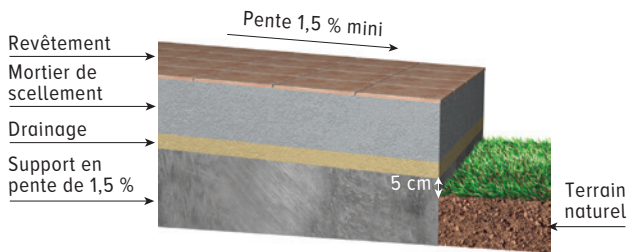


Figure 26 : Dans le cas d'un décrochement du terrain naturel, prévoir une épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins

### 1.2. Terrain naturel au nu du revêtement

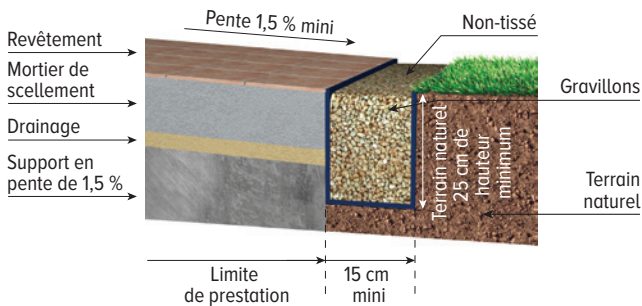


Figure 27 : Dans le cas d'un terrain naturel, prévoir une épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins

## 2. Balcons et loggias non étanchés

### 2.1. Seuil

Décrochement minimal de 5 cm entre sol fini et seuil. Épaisseur du mortier de scellement de 5 cm au moins.

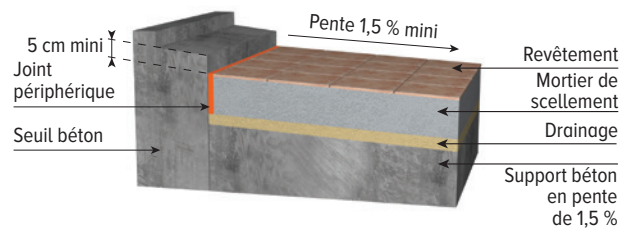


Figure 28 : Seuil (hors accessibilité)

### 2.2. Arrêt au droit d'une maçonnerie

Décrochement dans le plancher ou banquette de béton filante garantissant une garde de 5 m minimum par rapport au revêtement.

Épaisseur du mortier de scellement de 5 cm minimum.

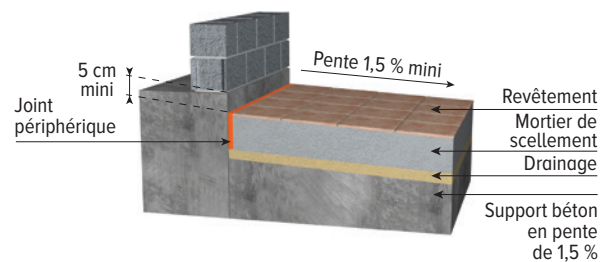


Figure 29 : Arrêt au droit d'une maçonnerie